

A LUCIARTA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 751 000 euros
Siège social : 6 Rue du Chaignot
21130 TRECLUN
947 875 431 RCS DIJON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 1^{ER} JUILLET 2024

Le premier juillet deux mille vingt-quatre,
À dix heures trente,

Monsieur François SCHERER,
demeurant 4 Rue du Chaignot - 21130 TRECLUN

agissant en qualité de Président de la Société A LUCIARTA sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, sans limitation de durée et ce **à effet du 1^{er} juillet 2024** :

La société NIMYEG,
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 824 600 euros,
dont le siège social est situé à TRÉCLUN (21130), 6 Rue du Chaignot,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON et identifiée
sous le numéro SIREN 950 781 351,
représentée par son Président, Monsieur François SCHERER.

Conformément aux dispositions des statuts, la société NIMYEG disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la société NIMYEG aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur François SCHERER, au nom de la société NIMYEG qu'il représente, accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice Générale.

Monsieur François SCHERER agissant en qualité de Président de la société A LUCIARTA et en qualité de Président de la société NIMYEG
(signature valant bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale à effet du 1^{er} juillet 2024)

